



## La prime GMBI :

### ou vrèy ou pa vrèy (vue ; pas vue et surtout pas eue !!!)

Monsieur le Directeur Régional,

Lors de la mise en place de nouvelles obligations, pour les propriétaires, via la plateforme Gérer Mon Bien Immobilier (GMBI), toutes les organisations syndicales ont alerté la DGFIP, sur un transfert de missions, un de plus, qui s'opérait entre nos services et les contribuables, sans véritable moyen de contrôle.

Elles ont également décrit, une charge supplémentaire générée par cette nouvelle « réforme » qui s'inscrit uniquement dans un cadre général d'abandon de missions et de suppressions massives d'emplois.

Alors que les précédents changements de process ont montré leurs limites et ouvert de nouveaux espaces de fraudes (ex RIC), le mot d'ordre est de poursuivre...le démantèlement.

**Pour tenter de faire passer l'amer pilule, dans les services, la carotte de la prime a été agitée.**

**Le premier bilan de la gestion de cette mission est une catastrophe : anomalies en pagaille, taxe d'habitation pour enfant mineur, précarité chez les renforts convoqués pour nous maintenir la tête hors de l'eau.**

Enfin, les promesses n'engageant que ceux qui y croient, tous les personnels engagés et touchés par la gestion chaotique de GMBI ne seront pas récompensés de leur dur labeur, contrairement aux premiers éléments transmis aux chefs de services.

Monsieur le Directeur Régional, une fois de plus, le cynisme irrigue toutes ces décisions pour le moins iniques. Vous avez su trouver des agents mobilisés, en septembre 2023, pour répondre à l'égaré des contribuables, face à cette nouvelle mesure. Vous avez même dû embaucher un contractuel, en plus de la quinzaine de Volontaires Service Civique « VSC », corvéables à merci, sous payés, dans les SIP, uniquement pour cette mission. Vous avez pu constater que les interrogations et l'impréparation liées à cette nouvelle tâche impactaient même les services des impôts des entreprises, très souvent questionnés sur le sujet.

Dès le début des négociations, l'ensemble des représentants des personnels au niveau national avait décidé de rejeter le concept de sélectivité adossée à cette prime, préférant une indemnité pour tous, liées aux difficiles conditions de travail rencontrées en 2023.

Nous avons espéré un élargissement de la base bénéficiaire au niveau local, mais avons constaté une prise de position plus restrictive que la note nationale, traduisant un sentiment inversement proportionnel à l'impression initialement déglagée lors de votre intronisation sous nos latitudes.

Comme on dit chez nous, « *balé nèf ka balayé byen* » (balai neuf balaie bien). Nous espérons vous voir à la hauteur de votre message annonçant un dialogue plus soutenu avec les agents et leurs représentants.

Vous commencez avec cette décision à vous enfermer dans des choix éloignés des revendications des agents et monopolisés exclusivement par un tableau de bord statistique, et une lettre de mission qui dévoilera bientôt son sécateur d'emplois, sa plage fixe du mardi ainsi que ses regroupements de services.

Vous avez admis des singularités handicapantes dans ce pays. Alors admettez qu'il aurait été plus judicieux de concerner le plus grand nombre par cette prime au lieu de faire naître de la discorde, de la frustration et de faire progresser la démotivation générale.

Avec cette décision c'est tout le vernis de votre apparente jovialité qui cède.

En cette fin d'année 2023 nous préparons les agents à affronter 2024, avec détermination et courage.

Évitez de nous obliger à rompre tout dialogue, car la petite taille de ce territoire ne définit pas sa véritable force militante et sa capacité à mener la lutte contre toutes les injustices.

**STOP À LA DIVISION ET AU MÉPRIS DES PERSONNELS... NOUS NE RÉCLAMONS PAS L'AUMÔNE, MAIS UNE VRAIE REVALORISATION DE NOS RÉMUNÉRATIONS !!!**

**Les élu·e·s et militant·e·s CGT Finances Publiques de Guadeloupe**

***GMBI : que les exclus se comptent***

***(PRU - CONTRACTUELS - VSC - SIE...et moi et moi et moi...)***